MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES *Liberté* *Égalité* *Fraternité*	***Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain (FSPI) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères***

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PROJETS 2021
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Présentation générale

Dans le cadre du FSPI-ARCHAC (Appui au Renforcement du Capital Humain en Amérique Centrale), un appel à projets sera publié par le Service de Coopération et d'Action Culturelle Amérique centrale (SCAC), dans le but d'accompagner les initiatives de coopération académique des établissements en France et dans les six pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panamá). Il est proposé d'appuyer les universités et instituts de recherche dans leurs démarches exploratoires, en permettant une meilleure identification et adaptation aux besoins locaux, et en promouvant l'ingénierie pédagogique pour **renforcer les expertises et formations dans le domaines de la lutte contre le changement climatique et du développement durable**.

Les projets devront permettre de favoriser la compréhension mutuelle, les expérimentations communes, l'échange de savoir-faire et le développement de modèles de formation innovants **au service du renforcement réciproque des institutions d'enseignement supérieur françaises et centraméricaines partenaires.**

L'appel à projet visera à faciliter la rencontre entre l'offre et la demande à travers le **financement de projets de coopération universitaire régionaux et/ou bilatéraux**, **portés à chaque fois conjointement par un binôme ou un consortium franco-centraméricain dédiés.** La contribution maximale du SCAC par projet sélectionné ne pourra pas dépasser **8 000,00 €** (huit mille euros), pour une **durée totale de 4 mois**.

2. Objectif principal

L'objectif est de soutenir les initiatives de projection d'établissements universitaires et instituts de recherche français et d'Amérique centrale, visant à **organiser des conférences, des séminaires, des missions d'expertise, dans les domaines de la lutte contre le changement climatique, de la gestion globale de l'environnement, et du développement durable. Une priorité sera donnée aux projets régionaux et/ou multidisciplinaires.**

L'enveloppe pourra financer **uniquement des missions d'expertise** visant à renforcer l'offre de formation existante ou à en créer de nouvelles, de même qu'à construire des diplomations conjointes.

3. Critères d'éligibilité et modalités de sélection des projets

3.1. Critère d'éligibilité

Les projets soumis pourront être présentés à la fois par des enseignants, chercheurs titulaires et par **tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé, par les instituts de recherche, think tank. Ils** devront être **élaborés et portés conjointement par un binôme ou un consortium franco-centraméricain.**

3.2. Modalité de sélection des projets

Un **comité de pilotage** se réunira au mois d'avril, sous la présidence du SCAC Amérique centrale, pour vérifier l'éligibilité des projets soumis, et **évaluer les propositions**.

4. Présentation de manifestation d'intérêt

La présentation de manifestation d'intérêt ne **devra pas excéder 3 pages**. Elle devra contenir:

- **Présentation générale**
- **Type d'action(s) proposée (s)**
- **Partenaires (lettres d'engagement)**
- **Calendrier et budget prévisionnels**

Le SCAC Amérique centrale se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et initiatives de cette première phase.

La manifestation d'intérêt est à adresser au plus tard le 30 janvier 2021 à l'adresse suivante : srcac-amc.san-jose-amba@diplomatie.gouv.fr